

Règlement du jeu-concours

Jeu-concours Le Festival des livres d'en haut x Théâtre du Nord

ARTICLE 1 - Organisations

L'association **Les Libraires d'en haut et Le Théâtre du Nord**, organisateurs du jeu, proposent un jeu-concours gratuit et sans obligation d'achat, accessible via Instagram (ci-après « les réseaux sociaux »).

ARTICLE 2 - Conditions de participation

Le jeu est ouvert à toute personne physique, sans condition d'âge, résidant en France métropolitaine, à l'exclusion des membres de l'association organisatrice et de leurs familles. La participation est gratuite et sans obligation d'achat. Une seule participation par personne est autorisée.

ARTICLE 3 - Modalités de participation

Pour participer au jeu, les participants doivent :

- Se rendre sur les réseaux sociaux du **Festival des livres d'en haut ou du Théâtre du Nord**,
- Commenter la publication du jeu-concours en identifiant deux personnes distinctes,
- Liker la publication du jeu-concours,
- S'abonner aux réseaux sociaux du Festival des livres d'en haut et du Théâtre du Nord

Toute participation incomplète ou comportant des informations erronées ne pourra être prise en compte.

ARTICLE 4 - Désignation des gagnants

Le tirage au sort sera effectué parmi les participants ayant respecté l'ensemble des conditions de participation prévues à l'article 3.

1 seul.e gagnant.e sera désigné.e dans la story (soit Instagram) le 09/10/2026.

Le·La gagnant.e sera contacté.e par message privé pour connaître les modalités de retrait de la dotation.

ARTICLE 5 - Dotation

Le jeu-concours est doté de la récompense suivante :

- **Deux places pour One Poet Show** par gagnant (5 gagnants).

Les places :

- ne peuvent donner lieu à une contrepartie financière,
- ne sont ni échangeables, ni remboursables,
- sont valables uniquement du 14 octobre au 16 octobre 2026
- sont utilisables une seule fois.

ARTICLE 6 - Responsabilité

L'organisateur ne saurait être tenu responsable en cas de :

- dysfonctionnement du réseau Internet,
- problème technique empêchant la participation,
- perte ou retard des communications électroniques.

ARTICLE 7 - Données personnelles

Les informations recueillies sont utilisées uniquement dans le cadre du jeu-concours.

Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données personnelles en contactant l'organisateur.

Les données ne sont ni vendues ni transmises à des tiers.

Cette opération n'est ni organisée, ni parrainée par, ni associée à Meta, Facebook ou Instagram. Les informations communiquées par les participants sont fournies à l'organisateur et non à Meta.

ARTICLE 8 - Acceptation du règlement

La participation au jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

L'organisateur se réserve le droit de modifier ou d'annuler le jeu en cas de force majeure, sans que sa responsabilité ne puisse être engagée.

ARTICLE 9 - Consultation du règlement

Le présent règlement est consultable gratuitement sur le site internet du Festival des Livres d'en Haut (<https://www.festivaldeslivresdenhaut.com/>) et sur le site internet du Théâtre du Nord (<https://www.theatredunord.fr/>) pendant toute la durée du jeu.